

## Les atteintes à la laïcité à l'école en légère hausse depuis la rentrée

Paris, 9 déc. 2021 (AFP) -

Les atteintes à la laïcité à l'école, allant du port de signes ou de tenues à connotation religieuse aux provocations verbales sont en légère augmentation depuis la rentrée et concernent essentiellement le collège, a-t-on appris jeudi auprès du ministère de l'Education nationale.

Entre le début du mois de septembre et la fin du mois de novembre, le ministère a recensé 614 cas d'atteinte à la laïcité à l'école. Lors de sa dernière publication, le ministère avait évoqué 547 signalements d'atteinte au principe de laïcité sur une période allant de décembre 2020 à mars 2021.

"On passe de 547 faits à 614, c'est une légère hausse de 12% mais on reste à un niveau élevé de signalements caractérisés. Cela veut dire que la culture du signalement et de la remontée d'informations s'installe", a expliqué le ministère.

"Le travail s'est considérablement amélioré sur le plan qualitatif dans la caractérisation des faits et dans leur suivi par les équipes sur le terrain qui représentent entre 400 et 450 personnes", a-t-il ajouté.

Dans le détail, sur ces 614 faits, "un tiers (219 faits) relève des incidents enregistrés lors des hommages rendus à Samuel Paty il y a un mois". Sur ces 219 faits, le ministère affirme avoir enregistré une vingtaine de plaintes. Au plan pénal, il recense deux condamnations et 19 enquêtes en cours.

"Une dizaine ont été particulièrement graves, tous ont fait l'objet de suivi", a précisé sur RMC/BFMTV le ministre Jean-Michel Blanquer, assurant que "la République est ferme sur ces sujets" et qu'il n'y a pas de laxisme".

"L'ensemble des faits se passent à 51% dans les collèges, une tendance assez stable, autour des questions vestimentaires du port du voile ou des jupes très longues. Puis nous avons 26% des incidents dans les lycées et 23% dans les écoles maternelles et élémentaires", a détaillé le ministère.

"On note que le volume d'incidents survenus dans le primaire a baissé de 10 points : c'est significatif, et nous l'expliquons en partie par l'action que nous avons menée sur cette population avec des sessions d'informations des parents par exemple", poursuit la même source.

Selon le ministère, les élèves restent à 83% les auteurs de ces incidents. On note une baisse de 10% des parents auteurs d'incidents.

"Le phénomène majeur, qui représente un quart des incidents, sont les provocations verbales, des hurlements poussés dans les couloirs, en classe, jusqu'à entretenir une rumeur sur un professeur ou des menaces de mort. Est-ce par mimétisme, par pure provocation? c'est là le plus difficile à analyser sur le terrain", explique le ministère.

Le port de signes et de tenues à connotation religieuse "représente 15%, en hausse de 8 points. C'était plutôt tendancielle en baisse et là on a quelques résurgences du refus d'enlever le voile notamment", ajoute-t-on.

Par ailleurs, "on retrouve les contestations de l'enseignement qui représentent entre 6% et 10% avec des surprises comme le fait que Harry Potter puisse soulever des problèmes, c'est étonnant", a-t-il confié.

Géographiquement, les académies de Versailles, Créteil, Lille, Nice, Toulouse, et Nantes sont les plus concernées par ces incidents, dans un ordre décroissant et représentent 52% des signalements.

asm/al/vk

Afp le 09 déc. 21 à 10 40.